Département de l'Eure
Arrondissement des Andelys
Canton des Andelys

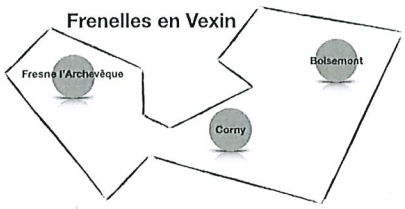

Délibération du Conseil Municipal ordinaire de Frenelles en Vexin du 21 Octobre 2024

En exercice :	**23**
Présents :	17
Excusés :	0
Absent(s)	2
Pouvoirs :	4
Votants :	21
Suffrages exprimés :	21
Pour :	21
Contre :	0
Abstentions :	0

38/2024

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt et un octobre à 18h30, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni sous la présidence de Madame Aline BERTOU, Maire.

Maires adjoint présents : M. BERNARD Pascal, M. BURETTE Guy, Mme BOUDEVILLE Marie-Christine, Mme DERONGS DUSSART Stéphanie.

Conseillers délégués : M. LANCIEN Dominique.

Conseillers présents : M. BÉRI Marc, Mme BULKAEN Francine, Mme DUTOT Nathalie, M. FLEURY Jean-Luc, Mme GARCIA BERNARD Catherine, M. GROUT Olivier, M. HORCHOLLES Willy, M. HUMBERT Tony, Mme MARTIN Agnès, Mme MICHELET Carole, Mme PLUVIOSE Marie.

Pouvoirs : Mme DUGARD Virginie à M. HUMBERT Tony
Mme DUCHESNE Valérie à Mme MICHELET Carole
M. LAVALLÉE Richard à Mme BERTOU Aline
Mme LEMAIRE Corinne à M. GROUT Olivier

Absents : M. CHÉRON Julien, M. Guillaume QUILLET

Secrétaire de séance : Mme MICHELET Carole

OBJET : Tarif cantine PAI

De plus en plus d'enfant, avec diverses pathologies, doivent mettre en place des PAI (Protocol d'Accueil Individualisé) afin que les parents puissent fournir leurs repas.

Ces enfants bénéficient des mêmes services de cantine sauf la fourniture de repas.

Avec l'augmentation des fluides (eau, électricité …), Madame le Maire propose de revaloriser le tarif réduit pour ces enfants à **2.40€.**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité et à main levée :

- De valider la proposition émise ;
- D'autoriser Le Maire à signer tous les documents relatifs à ces dossiers.

Fait en séance le 21/10/2024
Madame le Maire
Aline BERTOU

Envoyé en préfecture le 26/10/2024
Reçu en préfecture le 26/10/2024
Publié le
ID : 027-200085462-20241021-38_2024DELIB-DE